

Les règles locales et les conditions de compétition suivantes s'appliquent, avec les compléments ou modifications publiés par le comité de championnat, à tous les championnats publiés dans le calendrier Swiss Golf.

Les clubs organisateurs doivent appliquer les conditions suivantes en plus du règlement pour chaque championnat particulier.

Sauf indication contraire, **la pénalité pour infraction à une règle locale est la pénalité générale** (perte de trou en match play ou deux coups de pénalité en stroke play).

RÈGLES LOCALES

1 Zones à pénalité (règle 17)

Quand une zone à pénalité est contiguë à un hors limites, la zone à pénalité s'étend jusqu'à celui-ci et coïncide avec sa lisière.

Dropping Zones pour les zones à pénalité :

Lorsqu'une dropping zone est marquée pour une zone à pénalité, il s'agit d'une option de dégagement supplémentaire avec un coup de pénalité. La dropping zone est une zone de dégagement. Une balle doit être droppée dans cette dropping zone et venir y reposer.

2 Conditions Anormales du Parcours (y compris les obstructions inamovibles) (Règle 16.1)

2a) Terrain en Réparation

- Toute zone marquée par des piquets bleus et/ou lignes blanches ou bleues.
- Toute zone de terrain endommagée qui est considérée comme anormale par un arbitre.
- French Drains (fossés de drainage remplis de pierres).
- Les ravines dans les bunkers.

2b) Obstructions Inamovibles

Les zones entourées de lignes bleues ou blanches adjacentes aux zones définies comme des obstructions inamovibles doivent être traitées comme une seule condition anormale du parcours.

3 Dégagement en arrière sur la ligne

Lors d'un dégagement en arrière sur la ligne, il n'y a pas de pénalité supplémentaire si un joueur joue une balle qui a été droppée dans la zone de dégagement requise par la règle concernée, mais qu'elle est venue reposer en dehors de la zone de dégagement, lorsque la balle, quand elle est jouée, se trouve à l'intérieur d'une longueur de club de l'endroit où elle a touché le sol pour la première fois quand elle a été droppée, même si la balle est jouée plus près du trou que le point de référence.

4 Éléments partie intégrante

Les éléments suivants sont des éléments partie intégrante pour lesquels un dégagement gratuit n'est pas autorisé :

- Doublures artificielles de bunker dans leurs position prévue.

- Les enveloppes où elles sont étroitement attachées aux arbres.
- Murs de soutènement et piliers artificiels lorsqu'ils sont situés dans les zones à pénalité.

5 Pace of Play (règle 5.6)

Un joueur doit jouer sans retarder indûment le jeu et conformément aux directives de cadence de jeu instaurées par le comité. Chaque groupe se voit attribué un délai maximal autorisé pour terminer un groupe de trous et le tour.

Définition de "hors position" :

Le **premier groupe** est considéré hors position dès qu'il arrive en retard à un point de contrôle.

Tout **groupe suivant** est hors position s'il :

- a) est, après avoir terminé un point de contrôle, plus que leur intervalle de départ derrière le groupe qui le précède **et**
- b) a dépassé le temps de jeu imparti pour terminer ce point de contrôle.

En stroke play, un groupe hors position peut recevoir un avertissement verbal d'un arbitre officiel du tournoi. Si un groupe est hors position à n'importe quel point de contrôle ultérieur, et a été averti, tous les joueurs du groupe peuvent - soit individuellement soit collectivement - recevoir une pénalité, dans l'attente de la décision finale de l'arbitre sur l'existence ou non d'une infraction :

- 2 points de contrôle manqués - passibles d'une pénalité d'un coup
- 3 points de contrôle manqués - passibles d'une pénalité supplémentaire de deux coups
- 4 points de contrôle manqués - passibles de disqualification.

Le jeu d'un trou est considéré comme terminé lorsque tous les joueurs du groupe ont terminé le jeu du trou.

6 Suspension du jeu (règle 5.7)

Sauf indication contraire du Comité, les signaux suivants seront utilisés pour suspendre et reprendre le jeu :

- Arrêt immédiat en cas de danger imminent - un signal sonore prolongé
- Arrêt pour une situation non dangereuse - trois signaux sonores consécutifs
- Reprise du jeu - deux signaux sonores consécutifs

7 Transport

Pendant un tour, un joueur ou un cadet ne doit pas utiliser un moyen de transport motorisé, à moins que cela ne soit autorisé ou approuvé ultérieurement par le Comité. Le joueur encourt la pénalité générale pour chaque trou où l'infraction est commise. Si l'infraction se produit entre deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant.

8 Code de comportement

Tous les joueurs et leurs cadets doivent se comporter dans l'esprit du jeu. Les joueurs sont responsables des actions de leur cadet. Les actions suivantes constituent une violation du code de comportement :

- Comportement antisportif, y compris l'utilisation d'un langage abusif, la tricherie, les lancers de clubs, le manque de respect envers les bénévoles, les officiels ou d'autres concurrents, ou d'abimer des propriétés des clubs de golf.
- Comportement telle qu'agir dans la colère ou créer d'autres distractions.

- Négliger le terrain de golf (par ex. ne pas remplir/replacer les divots, ne pas relever les pitches, etc.).
- Violence physique, menace de violence physique, violence verbale envers d'autres joueurs, parents, entraîneurs, personnel ou membres du club de golf organisateur, personnel de Swiss Golf ou bénévoles.

Les joueurs qui enfreignent cette condition sont passibles du barème de pénalités suivant, dans l'attente de la décision finale du Comité sur l'existence ou non d'une infraction :

- 1ère infraction : avertissement
- 2e infraction : pénalité générale
- Infraction subséquente : disqualification

Le comité peut appliquer la pénalité générale ou disqualifier un joueur à tout moment s'il considère que l'infraction constitue une infraction grave du code de comportement sans avertissement préalable.

En outre, le comité de discipline de Swiss Golf peut décider de sanctions supplémentaires.

RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION

9 Rendre la carte de score

La carte de score d'un joueur est officiellement rendue au Comité lorsque le joueur a quitté la zone de recording.

10 Résultats du Championnat – Clôture de la Compétition

a) Match Play

Le résultat d'un match a été officiellement annoncé quand le résultat a été enregistré au bureau du tournoi.

b) Stroke Play

La compétition est close quand les résultats de la compétition ont été officiellement annoncés et/ou que le trophée a été donné au vainqueur.

Supplément au règlement pour tous les CHAMPIONNATS JUNIORS DE SWISS GOLF

11 Caddie (Règle 10.3)

Sauf disposition contraire dans le règlement particulier du championnat, les joueurs ne sont pas autorisés à avoir un caddie.

Pénalité pour infraction :

Le joueur reçoit la pénalité générale pour chaque trou au cours duquel il a été aidé par un caddie. Si l'infraction se produit entre le jeu de deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant.

12 Chariots Motorisés

L'utilisation des chariots motorisés n'est pas autorisée.

Pénalité pour infraction :

Le joueur reçoit la pénalité générale pour chaque trou au cours duquel il y a eu une infraction à cette règle. Si l'infraction se produit entre le jeu de deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant.

13 Utilisation d'un équipement technique

La Règle 4.3a(1) est modifiée comme suit :

Pendant un tour, un joueur ne doit pas obtenir d'information de distance en utilisant un dispositif électronique de mesure de distance.

Pénalité pour infraction :

- 1ère infraction – pénalité générale
- 2ème infraction – Disqualification

Sur le parcours, les joueurs et cadets ne doivent utiliser aucun appareil pour envoyer et/ou recevoir des messages ou des appels téléphoniques. L'utilisation des téléphones portables est limitée aux cas d'urgence uniquement.

Pénalité pour infraction :

- 1ère infraction – avertissement
- 2ème infraction – pénalité générale
- infraction ultérieure: Disqualification

14 Règles pour les spectateurs (Coaches, Pros, Parents, Captains, Moniteurs J+S, ...)

Sur le terrain les spectateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne doivent pas influencer le jeu ou les joueurs. Les téléphones mobiles doivent être éteints à toute heure. Les spectateurs qui ne respectent pas ces conditions, peuvent être demandés de quitter le terrain.

En cas de discordance entre la version anglaise et celle d'autres langues, seule la version anglaise fera foi.

Lorsque le hard card Swiss Golf fait référence à une personne, le genre utilisé concerne les deux sexes.

Swiss Golf Rules Committee
Janvier 2022